

David AUBRET

Diplômé du Conservatoire National de Région de Dijon dans les années 90, il est lauréat de concours nationaux et internationaux à l'accordéon classique et en musique de chambre.

Enseignant en Éducation Musicale jusqu'en 2017, il décide alors de se consacrer pleinement à la direction de chœur, une activité qu'il affectionne depuis toujours. David a autant de plaisir à diriger des œuvres du répertoire classique, de musique sacrée, qu'un répertoire de chanson française ou de pop-rock internationale.

Heureux de voir se concrétiser cette année son nouveau projet de stage d'été, il vous donnera toute son énergie et sa rigueur qui font de lui le chef de chœur passionné qu'il est.

Hugo DESSAUGE

Musicien professionnel multi-instrumentiste et autodidacte, officie aussi bien sur scène (tournées nationales) qu'en studio (auteur, compositeur et arrangeur) depuis plusieurs années.

Avec David, c'est une longue histoire qui les lie : notamment depuis 2015, avec de nombreux spectacles chorale réalisés dans la région.

Après avoir fait ses armes au sein de l'orchestre familial, c'est au fil des rencontres que Hugo rejoint les tournées « Âge Tendre et Tête de Bois », « Les années 80 – La Tournée » en tant que directeur musical, « Vivantour » - François Feldman, « Ah tu verras » – Didier Gustin. 2023 marque la naissance de « Love Me Please » (duo revisitant tous les plus grands tubes de Michel Polnareff), issu de la rencontre avec son autre acolyte, Benjamin...



Benjamin TESSIER

Fort d'une formation classique en conservatoire puis d'une licence de musicologie, Benjamin contribue à de nombreux projets en tant que claviériste, bassiste, guitariste, ainsi que chanteur.

Il tourne pendant près de 10 ans en Europe avec le Groupe de pop Kissinmas, puis collabore avec de nombreux musiciens aux styles différents : Stéphan Rizon (gagnant de The Voice), Fabienne Della Monica, François Feldman, Lio, Partenaire Particulier....

C'est sur la tournée « Les années 80 » qu'il rencontre Hugo en 2017. Ensemble, ils réalisent de nombreux projets, dont le dernier en date : « Love Me Please ».

Frais d'inscription

| FORMULE | Tarif Adulte | Tarif Jeune -de 25 ans (à partir de 14 ans) |
|--|--------------|---|
| A. Stage seul | 150€ | 90€ |
| B. Stage + 4 repas de midi + repas du vendredi soir (avant restitution du stage) | 210€ | 150€ |
| C. Stage + 4 repas de midi et 4 repas du soir | 246€ | 186€ |

Règlement des frais d'inscription

Un chèque de 60€ d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception.

En mai 2024, les participants recevront un mail indiquant les versements à effectuer pour régler le solde d'inscription.

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes qui ne pourraient être inscrits se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement, quel qu'en soit le motif, après le 15 mai 2024, l'acompte de 60€ ne pourra plus être remboursé (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil). Après le 15 juin 2024, 50% des frais d'inscription seront retenus, et à partir du 15 juillet, plus aucun remboursement ne sera possible.

L'association

« Haut les Chœurs ! »

présente son

Stage d'été - Chorale « Michel Polnareff »



À GÉNELARD (71)

du 30 juillet au 2 août 2024

Au programme :

Versions chorales de chansons
des différentes époques
de la carrière de l'artiste

Direction artistique :
David AUBRET

Préparation au stage

Tous les inscrits se verront remettre les partitions au programme et recevront les fichiers de travail mp3 deux mois avant la semaine chantante, par voie électronique. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer un travail d'écoute et d'apprentissage des chansons et évitera, lors du stage, un déchiffrage fastidieux. Ce système permettra une production finale de meilleure qualité lors de la restitution musicale de fin de stage.

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer au stage d'été « Michel Polnareff ». C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

IMPORTANT

Le nombre de participants à la semaine chantante consacrée à Michel Polnareff est limité à 120, sur la base de pupitres équilibrés. Les choristes de moins de 18 ans doivent être représentés par un adulte responsable, également inscrit au stage.

Association « **Haut les Chœurs !** »
Siège social : Mairie
71420 GENELARD

Pour tout renseignement :
David AUBRET
Tél : 06 84 36 98 82
hautleschoeurs71@gmail.com

Déroulement du stage

Le stage se déroulera à la salle des fêtes de Génelard.

Horaires de la semaine chantante :

10h – 12h : Échauffement et répétition chœur
12h – 14h : Pause déjeuner
14h – 16h : Répétition chœur
16h – 17h30 : Pause
17h30 – 19h30 : Répétition chœur + musiciens

Restitution musicale de fin de stage :

Vendredi 2 août à 21h, à la halte nautique de Génelard, si le temps le permet (repli à la salle des fêtes si nécessaire).

Répertoire

Au cours de ces quatre journées de travail, il sera pour chacun d'entre nous l'occasion de (re)découvrir le répertoire de Michel Polnareff dans un programme d'une dizaine de chansons qui seront interprétées à quatre voix mixtes.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
15 mai 2024



David



Hugo



Benjamin

STAGE D'ÉTÉ « Michel Polnareff » 30 juillet – 2 août 2024

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-Mail :

OUI, je souhaite m'inscrire au stage d'été « Michel Polnareff » organisé par l'association « Haut les Chœurs ! » à Génelard (71) du 30 juillet au 2 août 2024, et je choisis :

Formule A Formule B Formule C
(voir le détail des formules proposées dans le tableau « frais d'inscription »)

Je joins mon chèque d'acompte de 60€ par personne à l'ordre de « Haut les Chœurs ! ».

Mon âge :

- J'ai 18 ans et plus
 Moins de 18 ans, adulte responsable :

Mon pupitre :

- Soprano Alto Ténor Basse

Signature

(l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies et vidéos soient réalisées lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise l'association « Haut les Chœurs ! » à exploiter une photo ou vidéo de groupe sur laquelle je figurerais, à des fins de futurs stages ou de restitution musicale de ceux-ci. Par ma signature, j'atteste également avoir pris connaissance des éventuelles conséquences financières d'un désistement.